

Communiqué de presse

Marseille, le 19/03/2015

Ce mercredi 18 mars, 14 heures, dans le cadre idoine du 1^{er} « Colloque national Energie Industrie » au Palais du Pharo, un accord-cadre a formalisé le partenariat historique, cohérent et productif entre la CCI de région Paca et l'ADEME en Paca.

Les objectifs de cette convention en quelques mots ? Massification, transversalité, capitalisation et valorisation.

En signant cet accord-cadre, **Philippe Bartier, membre élu de la CCIR, référent Développement Durable**, et **Bruno Lechevin, président de l'ADEME**, ont signifié la volonté partagée d'inscrire le partenariat régional dans l'accord-cadre national noué le 6 octobre 2014, de définir une stratégie commune pertinente au service des entreprises de Paca, de doter les opérations conjointes d'une plus grande efficacité et d'une meilleure visibilité.

Pour Philippe Bartier, *« il est important, aussi, dans les périodes de raréfaction des fonds publics, de se fixer une feuille de route pour prioriser les actions. Pour cela, nous avons voulu co-construire et formaliser notre collaboration avec l'ADEME. »*

Pour Bruno Lechevin, *« cet accord-cadre est une formidable opportunité d'intensifier, avec un partenaire relais historique, qui œuvre au plus près des entreprises, une dynamique pérenne en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire. »*

Un partenariat historique, cohérent et productif ?

- L'ADEME et le réseau des CCI de Paca travaillent ensemble depuis 20 ans pour aider les entreprises à intégrer les bonnes pratiques de développement durable : management environnemental et tourisme responsable (dès 2000), écoconception (dès 2005), efficacité énergétique (dès 2007), RSE et performance globale (dès 2013), écologie industrielle (dès 2013), économie circulaire (dès 2014)...
- Pas moins de 110 opérations collectives ont été menées, impliquant quelque 700 entreprises de Paca dont un tiers ont obtenu une certification (123 Environnement, Magestour, Itinéraire Eco 3...),
- Un accompagnement de proximité mis en œuvre par 18 chargés de mission présents sur tous les territoires de Paca au sein du réseau des CCI.

.../...

Contacts Presse :

CCI de région Paca : Valérie Marquet - 04 91 144 209 / 06 16 800 444 - valerie.marquet@paca.cci.fr

ADEME : Béatrice Tonini et/ou Céline Bec - 04 91 328 449 / 06 32 022 138 - beatrice.tonini@ademe.fr/celine.bec@ademe.fr

Massification ? Sensibiliser et engager de façon significative les TPE-PME de Paca dans une démarche de performance globale, associant économie circulaire, environnement et RSE à la compétitivité de l'entreprise.

Transversalité ? Poursuivre et renforcer la synergie avec les autres acteurs du territoire pour déployer des programmes accessibles, visibles et lisibles à l'instar du « Parcours Performant et Responsable en Paca » avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Etat (Dreal / Direccte).

Capitalisation et valorisation ? Dans un objectif d'intensifier les actions communes et de mutualiser les retours d'expérience, toutes les opérations communes seront évaluées, suivies, et les entreprises exemplaires, valorisées.

« L'idée est de parvenir à ce que tous les acteurs économiques de la région s'emparent des thématiques du Développement Durable, non pas comme des sujets réservés à des spécialistes, mais bien comme des facteurs indissociables de la compétitivité. » conclut Philippe Bartier.

Contacts Presse :

CCI de région Paca : Valérie Marquet - 04 91 144 209 / 06 16 800 444 - valerie.marquet@paca.cci.fr

ADEME : Béatrice Tonini et/ou Céline Bec - 04 91 328 449 / 06 32 022 138 - beatrice.tonini@ademe.fr/celine.bec@ademe.fr